

SYNDICAT INTERCOMMUNAL NORDSTAD, EN ABREGE « NORDSTAD »

› Aux membres du comité syndicat

CONVOCATION

Conformément à l'article 14 de la loi du 23 février 2001 concernant les syndicats de communes, nous vous prions de bien vouloir assister à la prochaine réunion du comité du syndicat intercommunal « NORDSTAD » qui aura lieu **lundi, le 24 avril 2023 à 19h00** dans la salle des séances de **l'Hôtel de Ville à Diekirch (27, avenue de la Gare)**.

ORDRE DU JOUR

› Séance à huis clos

1. Affaires de personnel

- 1.1 Nomination d'un employé communal, groupe d'indemnité A2 (sous-groupe administratif).

› Séance publique

2. Actes, compromis, contrats, conventions et statuts

- 2.1 Lieu-dit « Auf Roth » : acquisition d'un terrain – approbation d'un acte de vente.
- 2.2 Approbation d'un droit de superficie : Lots G3-G4 (ZAE) Fridhaff.

3. Devis, modifications budgétaires et décomptes

- 3.1 Décision financière concernant la viabilisation (ZAE) Fridhaff.
- 3.2 Régularisation d'une décision budgétaire.

4. Zone d'Activités Economiques (ZAE) Fridhaff

- 4.1 Compte-rendu au sujet des réservations des parcelles de la ZAE Fridhaff.

5. Projet de plan d'occupation du sol (POS) CIS Nordstad

- 5.1 Informations quant au projet du Centre d'incendie et de secours (CIS) Nordstad.

6. Divers

- 6.1 Communications par le bureau : Affaires de dernière minute.
6.2 Questions éventuelles et débat ouvert.

Veillez agréer, Mesdames, Messieurs, l'expression de nos sentiments très distingués.

Pour les membres du bureau du syndicat intercommunal « NORDSTAD »,

Le Président,



Claude Thill



Le Secrétaire,



Pierre Grisius